Infos CGT au CHS-CT Finances PARIS
COVID-19 au 19 mars 2020

Ce compte rendu partiel est issu de la conférence téléphonée du 19 mars avec les responsables de la DRFiP. Il ne reprend que les sujets relevant du CHS-CT.
Le secrétériat CGT Finances publiques a fait un compte rendu complet qui a été envoyé aux adhérent.es depuis l'adresse mail suivante : secretariat75cgt@gmail.com.

La direction refuse d'informer sur les cas susceptibles de COVID-19 à la DRFiP

La direction a affirmé lors de l'audio conférence tenue avec les secrétaires de section syndicale à la DRFiP qu'il n'y aurait aucun cas d'agent testé positif.
Par contre, elle a reconnu qu'il y avait peut être des cas susceptibles signalés aux médecins de prévention, mais a refusé de nous dire sur quel site ou dans quel service, qui et quand.
C'est proprement inadmissible.

Non réponse sur enquête CHS-CT pour l'enquête danger grave et imminent

La CGT puis la CFDT ont déposé le mardi 17 mars des droits d'alerte réclamant qu'aucun agent ne se rende dans les locaux de la DRFiP .
A ce jour, nous n'avons aucune réponse pour commencer l'enquête CHS-CT, contrairement à ce que prévoit la réglementation.

Refus de CHS-CT en audio conférence

Le président du CHS-CT et directeur de la DRFiP refuse ce CHS-CT car il considère que chaque direction a ses problèmes très différents et que les conditions actuelles pour des audio conférence sont intenables à 40 ? il va toutefois interroger le secrétariat général. Si le secrétariat général le lui demande, il tiendra alors ce CHS-CT.

Pas de précaution particulière en cas de COVID-19, mais la direction s'en remet aux médecins de prévention

Si il y a un cas diagnostiqué COVID-19 ou susceptible de l'être, la direction n'a aucune préconisation. Elle s'en remet aux médecins de préventions qui devraient avoir de nouvelles recommandations.
Toutefois si un agent est souffrant, la DRFiP a confirmé qu'il doit se signaler au médecin de prévention qui le placerait alors en autorisation d'absence exceptionnelle.

La CGT Finances a dénoncé le fait de considerer comme essentiel de traiter des remboursements de crédit de TVA ou de répondre à des questions via e-contact depuis les locaux de l'administration.

N'hésitez pas à solliciter les militant.es CGT toujours présent.es pour défendre tous les agent.es.

Pour La CGT Finances au CHS-CT Finances Paris
chscgt75@gmail.com
Fabrice Egalis, Jamel Mazouzi, *Christophe Michon (DRFiP)*
Thierry Moreau (Douane), *Pascal Tourki(DNVSF), Laurence Normand (DSFP APHP)*